

ÉLECTIONS DES COMITÉS DE PARTICIPATION

En mars, faites entendre votre voix pour l'animation de votre quartier

Créés en 2004 pour développer la démocratie participative, les "Comités de participation" ont connu des fortunes diverses. Certains sont très dynamiques, d'autres ont purement et simplement disparu. Le souhait de la Ville de Herstal est pourtant très clairement de voir chacun des quartiers disposer d'un comité fonctionnel et dynamique.

Au cours du mois de mars, vous êtes cordialement invités à participer à l'élection d'un nouveau coordinateur pour le Comité de participation de votre quartier.

Vous trouverez ci-contre le planning des élections.

Les Comités ont deux grandes missions. D'abord, dynamiser le quartier par la mise en place d'activités et d'animations avec l'ensemble des acteurs du quartier. La Charte qui régit le fonctionnement des comités demande deux activités par an, avec le soutien logistique et financier de la Ville. La deuxième mission, c'est d'être une interface entre les citoyens et les autorités

communales, pour faire remonter des idées, des doléances, des avis, des projets.

Alors, si vous voulez faire entendre votre voix, c'est le moment !

Plus d'infos via michele.kneip@herstal.be ou le numéro vert 0800 12 151.

Le calendrier des élections

Date	Heure	Comité de participation	Lieu du vote
jeudi 5 mars 2020	18h30	La Préalle	Maison Intergénérationelle place Hubert Sacré 20 4040 Herstal
mardi 10 mars 2020	18h30	Cité Wauters - Pontisse - Basse Campagne	École Jean Namotte rue en Bois 281 4040 Herstal
jeudi 12 mars 2020	18h30	Vottem	Maison Intergénérationelle chaussée Brunehault 187 4041 Vottem
mardi 17 mars 2020	18h30	Marexhe-gare	Espace Marexhe rue Haute Marexhe 142 4040 Herstal
jeudi 19 mars 2020	18h30	Centre - Croix-Jurlet	Maison de la cohésion sociale Salle Elif Dogan place Jean Jaurès 1 4040 Herstal
mardi 24 mars 2020	18h30	Milmort	Maison Intergénérationelle rue de la Renaissance 9 4041 Milmort
jeudi 26 mars 2020	18h30	Liers	Maison Intergénérationelle rue Émile Lerousseau 1 4042 Liers



PARTICIPEZ AU GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Vous en avez marre de la saleté ? Vous avez envie de participer à un bel effort collectif pour embellir notre espace de vie ? Alors la Ville de Herstal vous propose de

participer au "Grand nettoyage de printemps", du 26 au 29 mars.

Le principe ? Vous vous inscrivez avant le 15 mars sur le site internet walloniepluspropre.be. Vous recevez alors un "kit nettoyage" (gants, sacs, etc.) et avec vos amis, vos voisins ou en famille, vous nettoyez l'espace public près de chez vous. Des prix d'une valeur de 100 € sont prévus pour récompenser les plus assidus. Par ailleurs,

le stand propreté et "Zéro déchet" de notre service Environnement vous proposera ses bons plans et du matériel les 26 mars sur le marché de Herstal et 28 mars sur le parking de l'Aldi, boulevard Zénobe Gramme 37. Plus d'infos au 04 256 83 20.

En 2019, vous étiez 162.647 participants en Wallonie, soyons encore plus nombreux cette année !

CORONAVIRUS : PRENEZ VOS PRÉCAUTIONS

À la fin de l'année dernière, un nouveau coronavirus (Covid-19) est apparu dans la région de Wuhan en Chine. Depuis lors, le virus s'est propagé dans d'autres pays, notamment en Europe.

Les autorités sanitaires belges et le secteur de la santé tout entier sont extrêmement vigilants et mettent tous les moyens en oeuvre pour protéger la santé publique. Certaines mesures simples permettent d'empêcher la propagation des virus de la grippe, des coronavirus ou d'autres virus :

- Lavez-vous régulièrement les mains.

- Couvrez-vous la bouche et le nez lorsque que vous toussiez et éternuez.
- Utilisez des mouchoirs en papier et jetez-les après usage.
- Évitez les contacts étroits avec toute personne présentant des symptômes de maladie respiratoire (p.ex. toux et éternuements).

Il ne s'agit pas de céder à la panique mais de se conduire de façon responsable et de choisir des sites d'actualité fiables pour vous informer : <https://www.info-coronavirus.be/fr> ou <https://www.e-sante.be/coronavirus-2019-ncov-ou-covid-19-ou-en-sommes-nous/actualite/462>.



2000 GOURDES DISTRIBUÉES DANS LES ÉCOLES



Cette semaine, l'échevinat de la Santé et le Centre de Santé de la Ville de Herstal distribuent 2000 gourdes aux enfants des écoles primaires et de l'enseignement spécialisé.

Les écoles en question ont participé au concours "Un slogan pour ma gourde" afin de trouver le meilleur slogan autour de l'élément "Eau". C'est l'école du Centre qui a remporté le concours en question grâce à son slogan « *Buvons « Eau » tremment !* ».

L'objectif de cette action est de promouvoir l'eau comme boisson auprès du public jeune, dans le but de réduire la consommation de sucre. Les boissons sucrées sont en effet la première source de sucre de notre alimentation. Grâce aux gourdes distribuées par

la Ville, les enfants pourront boire à volonté l'eau du robinet, moins chère, très contrôlée et accessible à tous.

Cette action s'inscrit dans le cadre du programme Viasano présenté aux écoles. Celui-ci souhaite sensibiliser à l'élément que représente "l'Eau" qui occupe 70% de la surface de la terre, alors que l'eau douce ne représente que 2,5% de l'eau de la planète entière. Une façon de sensibiliser à cet élément bien rare et trop précieux...

CRÉASHOP : DE L'AIDE POUR LANCER VOTRE COMMERCE !

Vous avez envie de créer un commerce à Herstal ? Sachez que grâce à la Ville de Herstal et Urbeo Commerce vous pouvez obtenir une prime "Créashop" pour vos investissements. Comme le tailleur Gabriel (photo), la Chique Boutique, la Roja Flamenca ou les Gaufres de Granny récemment... Cette prime, offerte par

la Wallonie, peut couvrir jusqu'à 60% du montant total des investissements admis HTVA avec un maximum de 6.000,00 EUR (six mille euros) par dossier. Les modalités de l'octroi de la prime sont disponibles sur <http://urbeo-commerce.info/fr/creashop-herstal>. N'hésitez pas !

